

---

---

# Fondation de la Fédération québécoise des laryngectomisés

## Rapport des activités

Du 1er janvier au 31 décembre 2016

---

---

### **Raison d'être de la Fondation**

"La Fondation de la Fédération québécoise des laryngectomisés (ci-après appelée Fondation) est un organisme d'aide financière qui, d'une part, tire ses fonds de dons et de placements et qui, d'autre part, offre sa collaboration à la Fédération québécoise des laryngectomisés, aux associations québécoises de laryngectomisés et, occasionnellement, à des organismes qui offrent des services gratuits aux laryngectomisés du Québec<sup>1</sup>"

<sup>1</sup> Fondation de la Fédération québécoise des laryngectomisés, Règlements généraux, 15 juin 2011

### **Organisation fonctionnelle**

#### Le Conseil d'administration

1. Le conseil d'administration est composé de 9 membres. Au 31 décembre 2016, le CA se présente comme suit:
  - les directeurs (trices), Mme Sylvie Appleby, MM. Denis Beaudet, Jean-Guy Gagnon (en remplacement d'André Lefebvre, depuis le 19 octobre) et Yves Ouellet; un poste de directeur est vacant.
  - la secrétaire, Mme Johanne Drainville (en remplacement de Yolande Arbour depuis le 19 octobre suite au décès de cette dernière);
  - le trésorier, M. Michel Teasdale, (à ce poste depuis le 15 juin, précédemment directeur)
  - le vice-présidente, Mme France Fontaine (à ce poste au 14 décembre 2016, suite à la démission de M. André Healey);
  - la présidente, Mme Doris St-Pierre Lafond.

Le renouvellement des mandats s'est fait à la réunion du 17 février 2016 ou plus tard pour certains. Le poste de secrétaire-trésorier a été scindé en secrétaire et trésorier.

2. Sur les personnes en poste au 31 décembre 2016, Cinq (5) sont des personnes laryngectomisées, une personne est conjointe d'un laryngectomisé. Tous les membres agissent à titre bénévole.

#### Son infrastructure

1. La Fondation bénéficie des infrastructures de la Fédération québécoise des laryngectomisés pour son fonctionnement: secrétariat, informatique et local pour les réunions du conseil d'administration;
2. Par mesure d'optimisation des ressources, elle coordonne ses réunions avec celles de la Fédération, n'assumant les coûts de déplacement que des personnes qui ne sont pas membres du conseil d'administration de la Fédération;
3. La Fondation assume les coûts de ses propres rapports financiers.

#### Les communications

1. La présidente de la Fondation a été présente à l'Assemblée générale de la Fédération tenue à Montréal le 15 juin 2016, pour répondre aux questions de l'assemblée sur la Fondation.
2. La Fondation décrit ses activités sur le site Web de la Fédération et y invite les personnes à effectuer un don sous diverses formes, entre autres par le biais de CanaDon où elle s'est inscrite en 2012.

## **Activités en 2016**

### Réunions

1. La Fondation a tenu 4 réunions entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2016, soit les 17 février, 15 juin, 19 octobre et 14 décembre, dans les locaux de la Fédération.
2. La Fondation siège en présence d'un ou plusieurs membres aux CA de la Fédération des laryngectomisés.

### Subventions accordées

1. Les demandes de subventions sont acheminées à la Fondation au moyen d'un formulaire par le président de la Fédération. Le CA de la Fondation étudie et autorise les demandes. Une fois l'activité ou l'objet de la demande de subvention complété, un rapport de réalisation est acheminé à la Fondation qui procède au remboursement. Ainsi, la demande de subvention et le remboursement peuvent s'échelonner sur 2 années financières.
2. La Fondation a procédé au cours de l'année à l'analyse et/ou au déboursé des demandes d'aide financière suivantes totalisant 4158,02\$:

<b><i>Objet de la demande de subvention</i></b>	<b><i>Date du CA d'approbation</i></b>	<b><i>Remboursement le</i></b>	<b><i>Montant</i></b>
Remboursement FQL pour année antérieure	CE FQL 16 mars 2016 #CEFQL 15-16	23 mars 2016	(2604,24\$)
1er collet de douche	8 décembre 2015	17 février 2016	2746,49\$
Café-rencontre de Chicoutimi	19 octobre 2015	8 juin et 19 octobre 2016	1147,26\$
1er collet de douche	19 octobre 2016	19 octobre 2016	2581,18\$
Pochettes visiteur	19 octobre 2016	19 octobre 2016	287,33\$

### Sollicitations

La Fondation peut recevoir des dons de particuliers (dons in Memoriam, legs, etc) ou d'organismes sensibles aux besoins des laryngectomisés. La Fédération a autorisé la Fondation, au cours de 2013, à utiliser la revue "*Expression d'une Nouvelle voix*" pour y insérer des publicités ciblées (banques, assurances, ...) et d'en récolter les recettes mais cette proposition a été laissée de côté faute de ressources pour la maintenir.

### États financiers

Voir le rapport à cet effet.

## **Perspectives pour 2017**

La Fondation est en attente du point final de la restructuration de la Fédération pour entamer les démarches d'ajustement de sa dénomination. La Fondation prévoit poursuivre l'orientation coordonnée avec la nouvelle Association québécoise des laryngectomisés pour maintenir ses actifs nets, tenter de compenser la faiblesse des taux d'intérêt sur placements et maintenir l'aide financière annuelle nécessaire.

La présidente, Doris St-Pierre Lafond